

14 septembre à Paris : la manifestation pour la défense des libertés publiques en danger

Dans l'édito du numéro 320, Cyrano recommandait à nos lecteurs de demeurer attentifs, toute la semaine, aux différents rebondissements possibles, quant à la manifestation du 14 septembre et l'attitude de la préfecture de police. Le communiqué ci-dessous confirme la légitime vigilance qui s'impose, et la réactivité qui devra être de mise...

Lucette Jeanpierre

Communiqué du collectif de défense des libertés publiques

Il y a 20 jours, le collectif de défense des libertés publiques annonçait son intention de manifester à la préfecture de Paris.

Il y a 12 jours, la manifestation a été officiellement déposée, avec un trajet et des horaires clairement définis.

Depuis, aucune information, aucun contact n'a été pris par la préfecture de police, avec les organisateurs de la manifestation.

Etrange pour une administration en charge du bon déroulement des manifestations sur la voix publique. Etrange pour une administration qui accepte rapidement et simplement, ici des manifestations de soutien aux rebelles syriens, là des manifestations pro-kurdes, pro-turques, pro-ivoiriennes ou pro clandestins.

Aujourd'hui, à 14h, un délégué de la manifestation s'est rendu en préfecture pour demander des nouvelles :

La réponse n'a pas tardé : le préfet réfléchit encore, et une **réponse sera communiquée jeudi, soit 2 jours avant la manifestation.**

Dans quel pays sommes-nous donc ? Dans quelle république bananière ou soviétique sommes-nous pour qu'un Etat se donne le droit d'autoriser ou d'interdire une manifestation nationale, annoncée puis déclarée de longue date, 48h avant la tenue de cette dernière ?

Le thème de la manifestation « pour la défense des libertés publiques et pour la libération des prisonniers politiques » avait été bien choisi. Aujourd'hui en France, l'Etat de droit n'existe plus, les libertés sont bafouées.

L'organisation d'une manifestation nationale de cette ampleur, avec des bus partant de toute la France, avec des individus venant en train, en voiture, ne peut pas voir son sort décidé à 48h de l'échéance.

Nous avons des règles de sécurité à respecter, une logistique à mettre en place et la préfecture sait bien qu'il est impossible, en 48h, d'optimiser cela.

C'est pourquoi, si Mercredi 11 septembre, à 9h, nous n'avons reçu aucune réponse de Monsieur le préfet (qui jusqu'à présent préfère se dédouaner derrière une énième contre manifestation et des appels à la haine et à la violence de groupuscules d'extrême gauche clairement identifiés) nous considérerons que c'est une interdiction déguisée de la manifestation et nous en tirerons toutes les conséquences.

Nous demandons à toutes les organisations et les participants à la manifestation de samedi 14 septembre de rester informés, à partir de mercredi, sur les évolutions concernant la manifestation.

Le collectif pour la défense des libertés publiques